

entre l'Est et l'Ouest. Ils ont exprimé l'espoir que la politique de l'URSS ne limiterait pas la possibilité d'un progrès dans ce sens et d'une solution éventuelle des problèmes qui constituent les causes véritables de la tension mondiale, en particulier ceux de Berlin et de l'Allemagne. Malgré certains incidents récents, la liberté d'accès à Berlin a été maintenue; à cet égard, les ministres ont réitéré leur détermination, déjà exprimée dans la Déclaration du 16 décembre 1958, de défendre et de maintenir la liberté de Berlin-Ouest et de sa population.

Les ministres ont exprimé de nouveau leur volonté d'améliorer et d'intensifier leurs consultations politiques sur les sujets d'intérêt commun. Ils se sont trouvés d'accord aussi quant à la nécessité de maintenir et de renforcer la capacité défensive de l'Alliance, eu égard aux progrès constants de la science et de la technique. Ils ont fait une revue de la mise en œuvre des décisions prises à Ottawa en ce qui concerne la fourniture de renseignements plus complets aux autorités nationales et une participation plus large des États membres à l'organisation des forces nucléaires de SACEUR et à l'établissement des plans d'opérations de ces forces. Enfin, ils ont pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions prises à Ottawa pour la poursuite de l'étude des questions, reliées les unes aux autres, de la stratégie, des forces nécessaires et des ressources disponibles à cet égard.

Sur le plan économique, les ministres ont noté que les économies des pays de l'OTAN ont connu une expansion soutenue et que, à la différence de ce qui se produit dans le monde communiste, les systèmes économiques de l'Occident se montrent capables d'une souple adaptation aux circonstances. Non seulement en résulte-t-il une élévation des niveaux d'existence de leurs populations, mais il est possible à ces économies d'accorder sur une grande échelle une assistance aux pays en voie de développement.

**Contributions du Canada à l'OTAN.**—L'adhésion à l'OTAN a continué en 1963 d'être l'une des pierres d'assise de la politique étrangère du Canada. La contribution du Canada à la puissance militaire de l'Alliance consiste dans le maintien en Europe d'une brigade d'armée et d'une division aérienne et dans le maintien de forces d'appui au Canada. Une importante force navale a été mise à la disposition du Commandant suprême allié pour l'Atlantique (SACLANT) en vue de la défense de la région Canada-États-Unis en cas de nécessité; le Canada, d'autre part, participe avec les États-Unis à la défense du continent nord-américain dans le cadre du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD).

Depuis 1950, le Canada a fourni une aide mutuelle d'une valeur d'environ 1,800 millions de dollars aux membres européens de l'OTAN. L'exécution de ce programme d'aide, qui comporte des contributions à l'infrastructure et aux frais militaires, des cessions de matériel à d'autres pays membres et la formation au Canada d'équipages aériens pour les forces de l'OTAN, s'est poursuivie pendant toute l'année. L'ampleur du programme, toutefois, a diminué, du fait de la transformation des conditions et des moyens croissants dont disposent les pays européens pour répondre eux-mêmes aux besoins de leur défense.

#### Sous-section 4.—Les Programmes d'aide du Canada à l'étranger

**Le Plan de Colombo.**—L'idée du Plan de Colombo pour le développement économique du Sud et du Sud-Est de l'Asie était lancée à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth tenue à Colombo (Ceylan) en janvier 1950. Initiative des gouvernements du Commonwealth, le Plan n'est pas exclusivement réservé, cependant, aux pays de cette collectivité. Il a pour objet de favoriser le développement économique et la hausse des niveaux de vie de tous les pays et territoires du Sud et du Sud-Est de l'Asie. Voici quels pays adhèrent présentement au Plan de Colombo: Afghanistan, Australie, Bhoutan, Birmanie, Cambodge, Canada, Ceylan, Corée du Sud, Îles Maldives, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Thaïlande, Grande-Bretagne et Viet-Nam, ainsi que les États-Unis qui mettent aussi en œuvre dans la même région un vaste programme d'aide économique. L'Afghanistan et les Îles Maldives sont devenus membres en 1963.